

## **Compte-rendu d'activités saison 2021/2022 :**

### **COMMISSION DÉPARTEMENTALE DES ARBITRES**

Durant cette saison, la CDA a fonctionné en mode « Bureau » qui s'est réuni à 6 reprises, et en mode « formation plénière » à 4 reprises.

Les réunions de Bureaux étant plus particulièrement chargées de traiter les courriers reçus, à traiter, gérer les anomalies sur les feuilles de matches et autres documents administratifs ainsi que les indisponibilités et absences des arbitres, sujet plus que préoccupant cette saison.

Les réunions de CDA en formation plénière ont représenté un axe d'échanges et d'orientations sur la politique générale de l'arbitrage et les chantiers à conduire.

Deux stages ont eu lieu cette saison :

- à Vesoul, réunion de rentrée de tous les arbitres le vendredi 10 septembre, avec un très bon taux de participation
- à Port sur Saône, stage annuel de la saison le 26 février 2022, avec plus de 80 % de présence des arbitres (seniors et jeunes).

Le questionnaire – contrôle de connaissances, au titre duquel la CDA avait souhaité, il y a quelques saisons, redonner un caractère important vis-à-vis de la notation pour faire travailler les arbitres sur le plan théorique, a été effectué lors du stage de rentrée de septembre, permettant ainsi de définir rapidement les arbitres qui seraient observés sur le terrain, puisque celles/ceux n'ayant pas réalisé le questionnaire ne sont pas observés et ne peuvent donc pas figurer dans les effectifs promouvables.

Des résultats disparates ont été relevés à ce questionnaire (que la section technique de la CDA avait pourtant choisi d'être abordable par toutes et tous), les notes obtenues sur 30 allant de 12 à 29.

Deux sessions de formation initiale à l'arbitrage (FIA) ont été organisées sur la saison, permettant à 25 arbitres d'obtenir leur examen théorique puis à 20 arbitres d'être observés en pratique et d'obtenir le « précieux » écusson d'arbitre de District. Tous les candidats n'ont matériellement pas pu être observés en lien avec un nombre important d'échecs lors du 1<sup>er</sup> examen, et le passage obligatoire par un match en accompagnement d'un parrain avant de pouvoir subir le second et dernier examen. Ces quelques candidats restant seront supervisés dès la reprise des compétitions de la prochaine saison.

La section technique de la CDA a également préparé les deux candidats haut-saônois à l'arbitrage en ligue, Omer Altun et Redwan Gakrim, qui ont subi l'examen théorique d'arbitre de ligue samedi 18 juin dernier. Résultats en attente !

Leur réussite serait une belle satisfaction venant compléter une saison très prolifique pour l'arbitrage départemental qui a connu de belles réussites :

Evan Jeronimo, confirmé pour la passerelle F4 FFF

Billel Debliche, promu arbitre R1

Pascal Grisey, promu arbitre R2

Tristan Balland, Florian Decailloz, Carlos Ferreira, Rémi Laurent, Maxime Princet et Dorian Robbe, nos candidats promus arbitres R3

Estelle Vaubourg, promue AAR1

Kelvin Adam et Quentin Campenet, jeunes arbitres de ligue et Nicolas Gros, Sébastien Normand et Sébastien Simard sont maintenus dans leur catégorie respectives (arbitres assistants).

L'axe de formation initiale mais aussi continu des arbitres et des autres officiels reste un axe majeur pour la CDA.

Une journée réunissant l'ensemble des observateurs de la CDA a eu lieu le dimanche 12 septembre 2021, dans le but d'échanger, d'harmoniser les modalités techniques et la notation.

La commission a eu de nombreux contacts avec la Commission Régionale de l'Arbitrage tout au long de la saison (surtout en visio- conférences !), dont une rencontre avec Clément Turpin en début d'année 2022, afin de faire un large tour d'horizon du fonctionnement de la CDA mais aussi d'échanges de pratiques CRA / CDA(s), dont les nombreux projets en cours visant au recrutement, à la fidélisation et à la formation de nouveaux arbitres.

Un séminaire des présidents de CRA et CDA devait avoir lieu fin juin 2022 mais a été repoussé, à priori, à la rentrée de septembre.

Le point « noir » de cette saison a été très certainement les indisponibilités trop nombreuses, voire anormales d'arbitres, allant jusqu'à plus de 40% de l'effectif sur certains week-ends. La section désignation a été trop souvent confrontée à de très grandes difficultés lorsqu'un peu plus d'un arbitre sur deux seulement est disponible, même s'il faut remercier ceux qui acceptent de doubler (voire tripler, c'est arrivé) lors de certaines semaines. Devoir ne plus couvrir en arbitres assistants les compétitions régionales de R3 faute d'effectifs disponibles est navrant et techniquement non adapté au niveau de compétition, qui doit être sécurisé et couvert en arbitres puisque la règle de la compétition le prévoit ainsi.

La CDA a été amenée à réfléchir lors de sa dernière réunion plénière à décider de règles sans doute plus rigides et fermes vis-à-vis de ces indisponibilités trop nombreuses, parfois de dernière minute et sans aucun motif réel avéré. La priorité de nos arbitres doit redevenir l'arbitrage, beaucoup exerçant cette fonction « quand ils en ont envie » seulement.

Le statut de l'arbitrage fixe clairement les obligations en la matière et il faut aussi savoir que certaines ligues demeurent plus contraignantes que la nôtre, dans le nombre de matches à effectuer (20) pour permettre la couverture statutaire.

Nos arbitres mais aussi nos clubs doivent prendre cette difficulté en considération, et tous devons être mobilisés pour que les effectifs redeviennent satisfaisants pour voir le plus grand nombre possible de matches couverts chaque week-end par des arbitres officiels.

Remerciements appuyés à toute l'équipe de la CDA qui m'entoure et qui travaille chaque jour à l'amélioration du fonctionnement et de la qualité de l'arbitrage haut-saônois, avec un accent qui devra aussi être porté sur tous les arbitres non officiels, bénévoles des clubs, qui prennent le sifflet et le drapeau chaque week-end et qu'il faudrait accompagner, former et aider dans cette mission toujours difficile. Là aussi se situe le rôle de la CDA.

Bon repos estival à toutes et tous.

Le Président de la commission des arbitres,  
**Nourédine DEBBICHE**